



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Zoom), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mardi 7 mars 2023 de 8 h 20 à 8 h 25.

SONT PRÉSENTS : Gilbert Dominique, chef
Guylaine Simard, vice-cheffe
Carina Dominique, conseillère
Jonathan Gill-Verreault, conseiller
Sylvie Langevin, conseillère
Jean-Denis Bergeron-Simard, directeur général adjoint
Josée Buckell, greffière

SONT ABSENTS : Patrick Courtois, vice-chef (OBLIGATIONS FAMILIALES)
Jonathan Germain, conseiller (OBLIGATIONS FAMILIALES)
Guylaine Gill, directrice générale

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Finances, approvisionnement et systèmes informatiques
3.1 Amendement n° 40 | MSAC
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le chef Gilbert Dominique assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.



RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le chef Gilbert Dominique procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Carina Dominique
Appuyé de Sylvie Langevin
Adopté à l'unanimité

3. FINANCES, APPROVISIONNEMENT ET SYSTÈMES INFORMATIQUES

3.1 AMENDEMENT N° 40 | MSAC

RÉSOLUTION N° 8437

CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur le Nitassinan;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'assure que l'organisation répond aux besoins des Pekuakamiulnuatsh et à la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale en adaptant sa structure organisationnelle, ses processus, ses programmes et ses services;

CONSIDÉRANT que ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être collectif, du développement social, des infrastructures communautaires, de la gouvernance, du développement économique, ainsi que des services d'aide à l'enfance et à la famille (SEFPN);

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC);

CONSIDÉRANT que cette entente de financement est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019, et ce, jusqu'au 31 mars 2029;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que le MSAC désire amender cette entente, afin d'ajouter un montant de 17 176 350 \$ pour l'année financière 2023-2024 et un montant de 15 938 777 \$ pour les années subséquentes :

- ✓ Un financement fixe de 577 672 \$ pour le maintien des services établis (SEFPN);
- ✓ Un financement fixe de 1 \$ pour le service de représentation des Premières Nations (SEFPN);
- ✓ Un financement fixe de 659 900 \$ pour la prévention/mesures moins perturbatrice (SEFPN);
- ✓ Une subvention de 964 661 \$ pour le fonctionnement et entretien (F&E) – Eau potable et eaux usées, et ce, à chaque année jusqu'en 2028-2029;
- ✓ Une subvention de 14 974 116 \$ pour l'enseignement élémentaire et secondaire, et ce, à chaque année jusqu'en 2028-2029.

IL EST RÉSOLU d'approuver l'amendement n° 0040 et de signer l'entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada pour un montant total de 17 176 350 \$ pour l'année financière 2023-2024 et 15 938 777 \$ pour les années subséquentes, faisant passer le total de l'entente 2023-2024 à 41 375 701 \$ et l'entente 2019-2029 à 433 390 870 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner le chef et les conseillers à signer cet amendement.

Proposée par Guylaine Simard
Appuyée de Carina Dominique
Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 8 h 25, proposée par Sylvie Langevin appuyée de Guylaine Simard et adoptée à l'unanimité.



Josée Buckell
Greffière